

# Comité de la Forêt domaniale de Palaiseau

27 juin 2025 à 14 h 00



# Sommaire

---



Carte d'identité de la Forêt domaniale de Palaiseau



Présentation de L'ONF et ses missions



Sylviculture et Exploitation forestière

- Les différentes coupes
- L'exploitation forestière de la forêt en chiffres
- Carte des coupes à venir



Travaux

- La convention tripartite
- Bilan de l'accueil du public
- La biodiversité





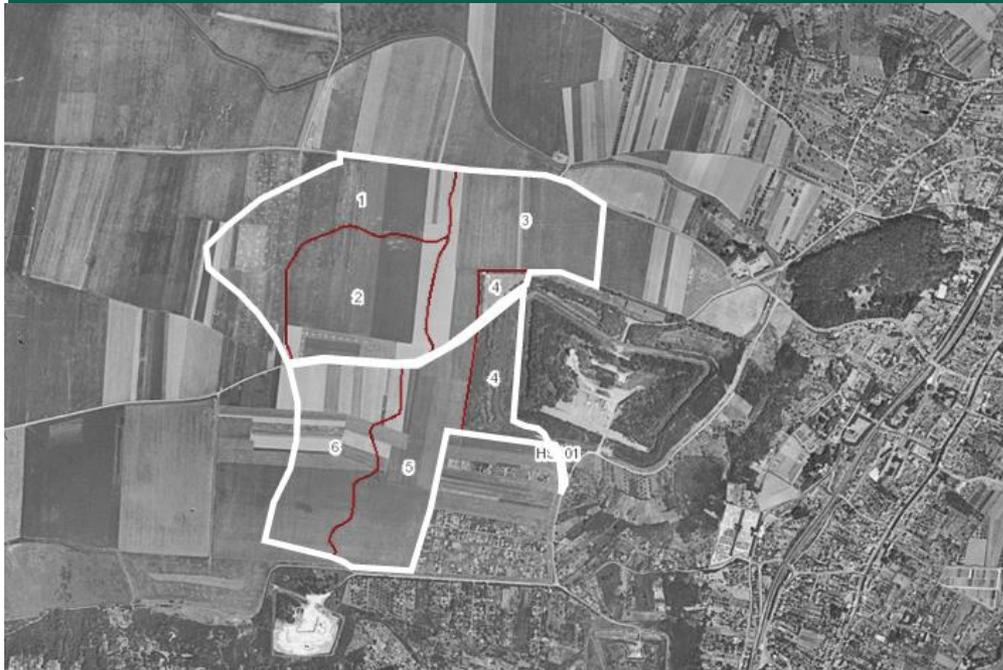
# Carte d'identité

## Forêt domaniale de Palaiseau



# Carte de la forêt

La forêt domaniale de Palaiseau est un massif artificiel de 58 hectares dont seuls 4 étaient initialement boisés. Plus de 500 000 plants ont été mis en terre, entre 1978 et 1980 et cette forêt a ouvert au public en 1981.



Plaine de Palaiseau vers 1960



Aujourd'hui

# Carte d'identité de la forêt de Palaiseau



## Situation

Département de l'Essonne

Sur la commune de Palaiseau



## Surface

58,42 ha



## Principales essences

Chêne (35 %)  
Aulne de Corse (10,5%)  
Saule blanc et marsault (5,5%)  
Aulne blanc 5%  
Châtaignier (4 %)  
Érable plane (4%)  
Hêtre (5 %)  
Autres feuillus (11,5%)  
Espaces non boisés (19,5 %)



## Aménagement forestier

2007 à 2026



# Présentation de l'ONF

Et ses missions



# La forêt française

La forêt française constitue la 4<sup>e</sup> surface forestière en Europe. Réservoir de biodiversité et de carbone, filtre pour l'eau, rempart contre les risques naturels, ressource économique, source de bien-être pour les populations : autant de fonctions essentielles pour la société.



## LA FORÊT FRANÇAISE EN BREF

**25** millions d'hectares de forêt > **x2** Une surface multipliée par 2 en 2 siècles

**17** millions d'hectares de forêt métropolitaine (31 % du territoire)

**8** millions d'hectares en Outre-mer

**75 %** de propriétaires privés en métropole

**25 %** de propriétaires publics en métropole (État et collectivités locales)



**700** millions de visites par an



**73** espèces de mammifères en métropole



**120** espèces d'oiseaux forestiers en métropole



**30 000** espèces de champignons et autant d'insectes en métropole

**6** essences principales en métropole

**67 %** de feuillus



**33 %** de résineux



Chêne



Sapin



Pin



Hêtre



Épicéa



Châtaignier



# L'Office national des forêts :

Établissement public à caractère industriel et commercial, l'ONF assure la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques (forêts domaniales et des collectivités).

- Gestionnaire des forêts publiques (**4,6Mha** en métropole) :
  - forêts domaniales (**1,7 Mha**)
  - forêts des collectivités (**2,9 Mha**)
- **25%** de la forêt française
- **8200 professionnels** au service des territoires

**8 200**  
collaborateurs

**48%** de personnels  
de droit public

**52%** de salariés



**5**  
grandes  
missions



**Valoriser**  
la ressource en bois



**Protéger**  
l'environnement  
et la biodiversité



**Prévenir et gérer**  
les risques naturels



**Accueillir**  
tous les publics en forêt



**Proposer**  
des prestations et services  
sur mesure aux collectivités  
territoriales et aux entreprises  
pour la préservation et le  
développement des espaces  
naturels.

L'ONF commercialise plus de

**35 %**

DU BOIS  
D'ŒUVRE MIS  
SUR LE MARCHÉ  
en France

=



**50 %**  
DU CHÊNE  
commercialisé



**80 %**  
DU HÊTRE



**35 %**  
DU SAPIN  
ÉPICÉA

Plus de  
**50**  
partenaires  
nationaux  
au quotidien

élus, acteurs  
économiques,  
institutionnels,  
scientifiques,  
associatifs.

# L'agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest :

Pour mener à bien ses missions, l'ONF repose sur une organisation territoriale déconcentrée. Au sein de la direction territoriale Seine-Nord, deux agences gèrent 92 850 hectares de forêts publiques, soit 8% de la surface régionale, en Île-de-France : Île-de-France Est et Île-de-France Ouest. L'ONF représente le premier gestionnaire d'espaces naturels de la région.

L'agence gère **41 085 hectares** de forêt publique dans l'Ouest francilien (départements des Yvelines, Hauts-de-Seine, Val d'Oise et la partie ouest de l'Essonne) :

- **32 610 ha** de forêts domaniales

- **8 475 ha** de forêts de collectivités

**47 forestiers de terrain** (dont 4 responsables d'unité territoriale) : chaque technicien forestier à la gestion de **955ha** en moyenne

**41 agents en support** pour : assurer l'aménagement des forêts et leur renouvellement, l'accueil du public, la préservation de la biodiversité, la vente des bois récoltés, la communication et la sensibilisation du public.

## L'agence IDF Ouest en chiffres :

### Accueillir le public



**100 millions** de visites par an



**12 comités** de forêt



**2 centres** d'initiation à la forêt : Port Royal et Marly



**2 millions** euros investis pour l'accueil du public dans les forêts

### Préserver l'environnement



**56 %** des forêts publiques incluses dans le réseau européen Natura 2000



**1 580 ha** classés réserves biologiques

◆ Aires protégées visant à conserver des habitats et des espèces rares et vulnérables

> Intégrales : 250 ha  
> Dirigées : 1 330 ha



**17 877 ha** des forêts ont le statut de forêt de protection par décret en conseil d'État



**68 %** des réservoirs de biodiversité sont dans les forêts en Île-de-France

### Produire du bois



**86 493 m<sup>3</sup>** de bois vendus

◆ Forêt domaniale  
**69 597 m<sup>3</sup>**

◆ Forêt des collectivités  
**16 896 m<sup>3</sup>**

#### Modes de ventes\*

Bois façonné 47 509 m<sup>3</sup>

Bois sur pied 38 984 m<sup>3</sup>

**Chiffres 2023**



# **Sylviculture et exploitation forestière**



# Exploitation forestière

Les coupes de bois : un acte de gestion sylvicole qui a trois finalités :

1. Assurer le **renouvellement** et l'entretien des peuplements des forêts
2. Offrir à la société un **éco-matériau renouvelable** pour relever le défi de la transition écologique et climatique
3. **Approvisionner** la filière forêt-bois qui représente 420 000 emplois et 60 000 entreprises en France



# Le bois

## Une ressource valorisée dans sa globalité

### L'ARBRE DANS TOUS SES ÉTATS

#### LES FEUILLES ET LES PETITES BRANCHES

- Fertilisant pour le sol
- Habitats pour les insectes et les champignons
- Bois énergie

#### LES GROSSES BRANCHES

- Bois énergie
- Panneaux agglomérés, pâte à papier, carton

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'écorce du  
chêne liège

=  
BOUCHONS



L'épicéa

=  
VIOLON



#### LE TRONC

##### SCIÉ, FENDU, TRANCÉ OU DÉROULÉ

Tonnellerie, ébénisterie, parqueterie,  
menuiseries, charpente, emballages

##### CHUTES DE BOIS

Combustible, panneaux agglomérés,  
papier, carton

##### SCIURE

Combustible, panneaux agglomérés



# Les 3 S de la forêt S comme...

**Séquestration** : Par le mécanisme naturel de la photosynthèse, la forêt capte le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère.

**Stockage** : Lors de l'exploitation des arbres, une partie du carbone reste stockée dans les produits bois utilisés.

**Substitution** : L'utilisation du bois construction et du bois énergie permet d'éviter le recours à d'autres matériaux plus énergivores en énergies fossiles.



## L'effet cascade :

Le bois est un matériau écologique et renouvelable avec lequel rien ne se perd, tout se transforme. Son utilisation en cascade, de la construction au bois énergie permet de cumuler les effets de substitution et donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

# La gestion en futaie irrégulière



# Une gestion adaptée au contexte péri-urbain

## La gestion en futaie irrégulière

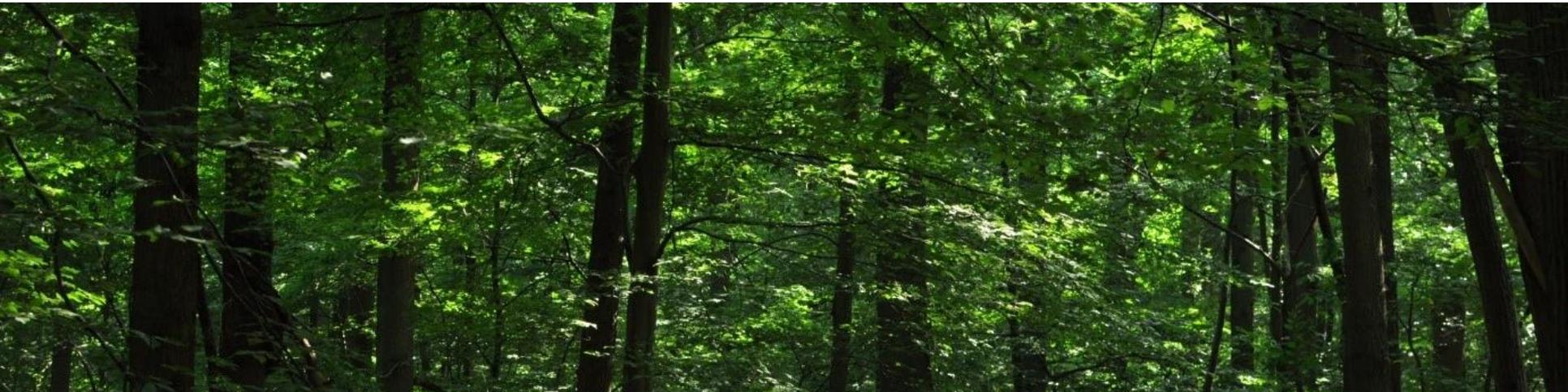
Depuis 2017, les forêts domaniales d'Ile-de-France sont gérées en **futaie irrégulière**. Les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent ainsi sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font en effet arbre par arbre, ce travail, poussé au plus fin, vise à maintenir **des bois de bonne qualité** et présentant un **intérêt environnemental ou paysager**.

Les éclaircies régulières et le renouvellement se font simultanément sans avoir recours aux coupes définitives/rases (Attention, les coupes rases restent nécessaires pour des cas très particuliers : crise sanitaires, maladies, mise en sécurité...).

>> L'aspect boisé de la forêt se trouve **maintenu en permanence avec un couvert continu**.

Chaque année, les arbres sélectionnés pour être prélevés sont identifiés au cours d'une opération appelée "martelage". C'est une opération qui se déroule entre octobre et mai (pour ne pas être gêné par le feuillage). Les techniciens forestiers parcourent les parcelles en regardant **chaque arbre** pour repérer et désigner par une marque particulière sur les arbres à prélever en répondant à trois objectifs :

- **éclaircir et assurer le renouvellement de la forêt ;**
- **approvisionner la filière bois ;**
- **stocker du carbone.**



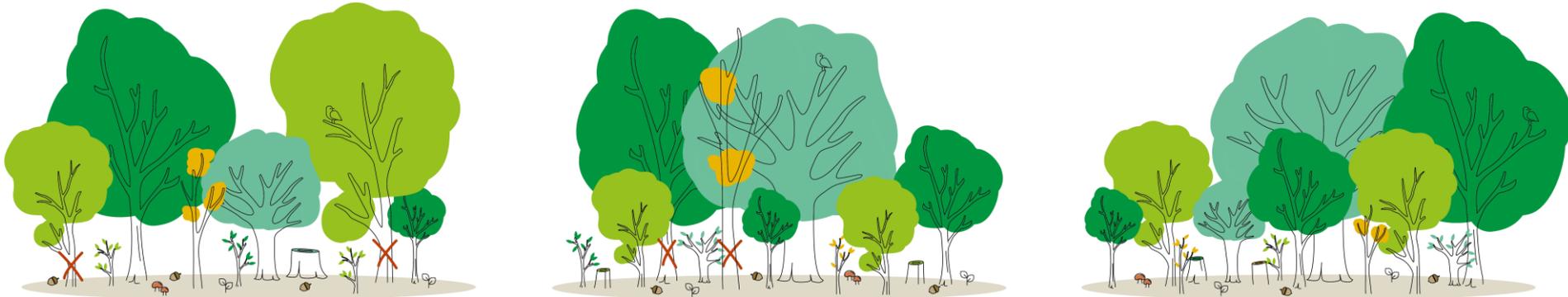
# Les différentes coupes

## La coupe en futaie irrégulière = acte sylvicole classique

Réalisée **tous les 8 à 10 ans sur chaque parcelle**, des arbres d'âges différents sont choisis par les techniciens forestiers puis coupés afin d'assurer les éclaircies nécessaires au renouvellement de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu. La forêt se transforme mais conserve toujours plusieurs strates de végétation arbustive et arborée.

>> Des **arbres sains, malades ou dangereux** sont ainsi prélevés. Cette opération permet d'assurer la régénération naturelle de la forêt tout en **sécurisant l'espace forestier** et en **récoltant le bois** dont la société a besoin.

>> Cela répond à la **demande sociale de préserver les paysages forestiers**

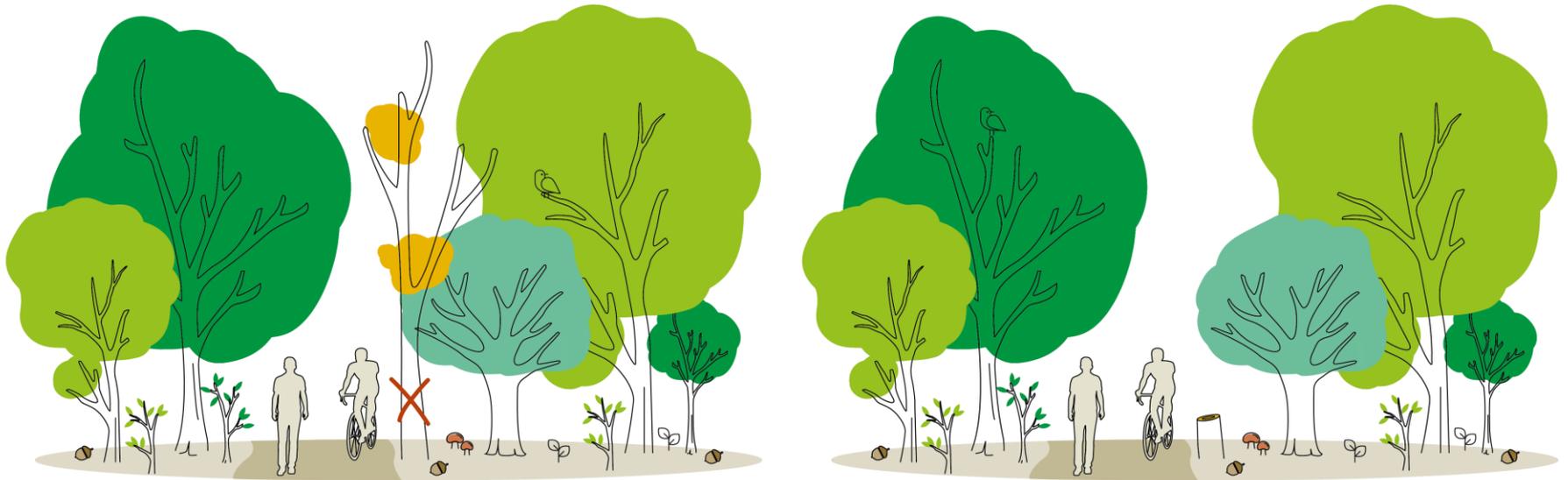


Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

# Les différentes coupes

**La coupe de sécurité = acte de sécurisation des forêts, un espace ouvert au public**

Consiste à exploiter les arbres dépérissants ou présentant un danger afin de sécuriser l'espace forestier vis-à-vis des usagers et des riverains.

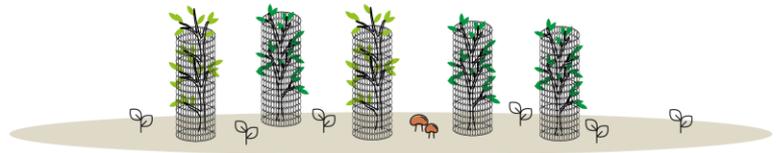
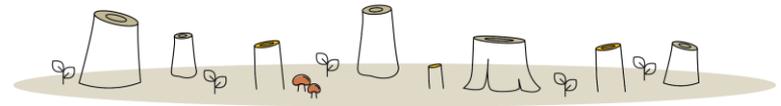
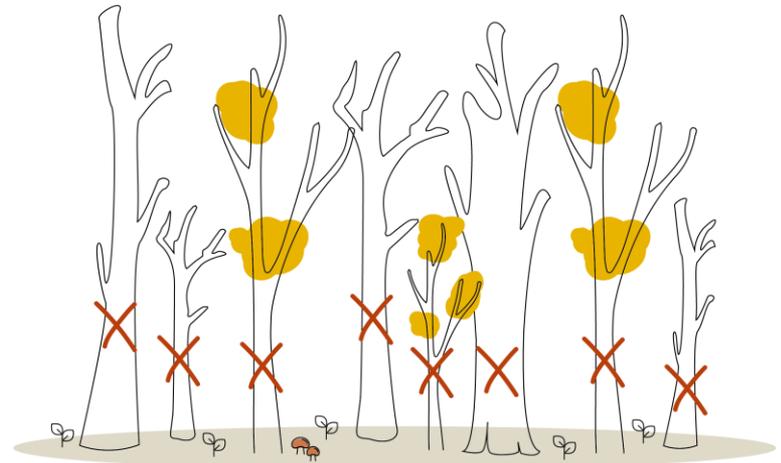


Les arbres dépérissants et dangereux aux abords des chemins, des routes et des infrastructures sont coupés pour assurer la sécurité de tous.

# Les différentes coupes

**La coupe sanitaire de régénération = acte sylvicole exceptionnel dans un contexte de crise**

Si la santé des peuplements est **critique et ne permet plus d'assurer la régénération naturelle de la forêt** (maladies telles que la chalarose du frêne ou l'encre du châtaigner par exemple), tous les arbres **dépérissants ou morts sont coupés**. Une **plantation est ensuite programmée l'hiver suivant** pour assurer le renouvellement de la forêt.



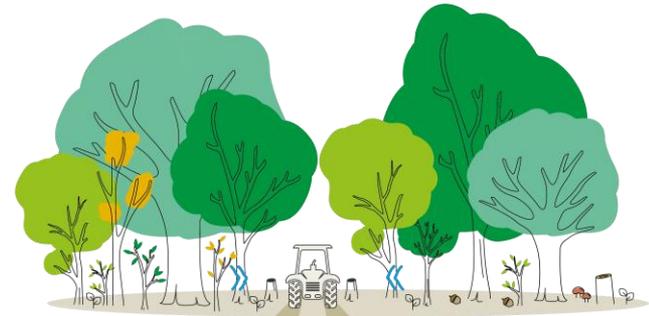
# Les différentes coupes

La coupe d'ouvertures de « chemins » d'exploitation = acte sylvicole classique pour protéger les sols

Appelés cloisonnements, ces « chemins » vont permettre de canaliser le passage des engins forestiers, protégeant ainsi les sols. Après leur ouverture, la végétation basse (ronces, fougères, arbustes...) va se développer. Ils seront réutilisés par les engins forestiers tous les 10 ans, lors des coupes de bois.



Photo d'un chemin d'exploitation



# Exploitation forestière

## Chiffre de la forêt domaniale de Palaiseau

### Volumes exploités

- |   |         |
|---|---------|
| • Hiver 2020/2021 Parcelle 4                    | 150 m3  |
| • Hiver 2021/2022 Alignement Peupliers          | 1100 m3 |
| • Hiver 2022/2023 Parcelles 2 / 3 / 6           | 700 m3  |
| • Hiver 2023/2024                               | 0 m3    |
| • Hiver 2024-2025                               | 0 m3    |
| • Prévision hiver 2025/2026 (hors sécurisation) | 0 m3    |

# L'état d'assiette 2024-2025

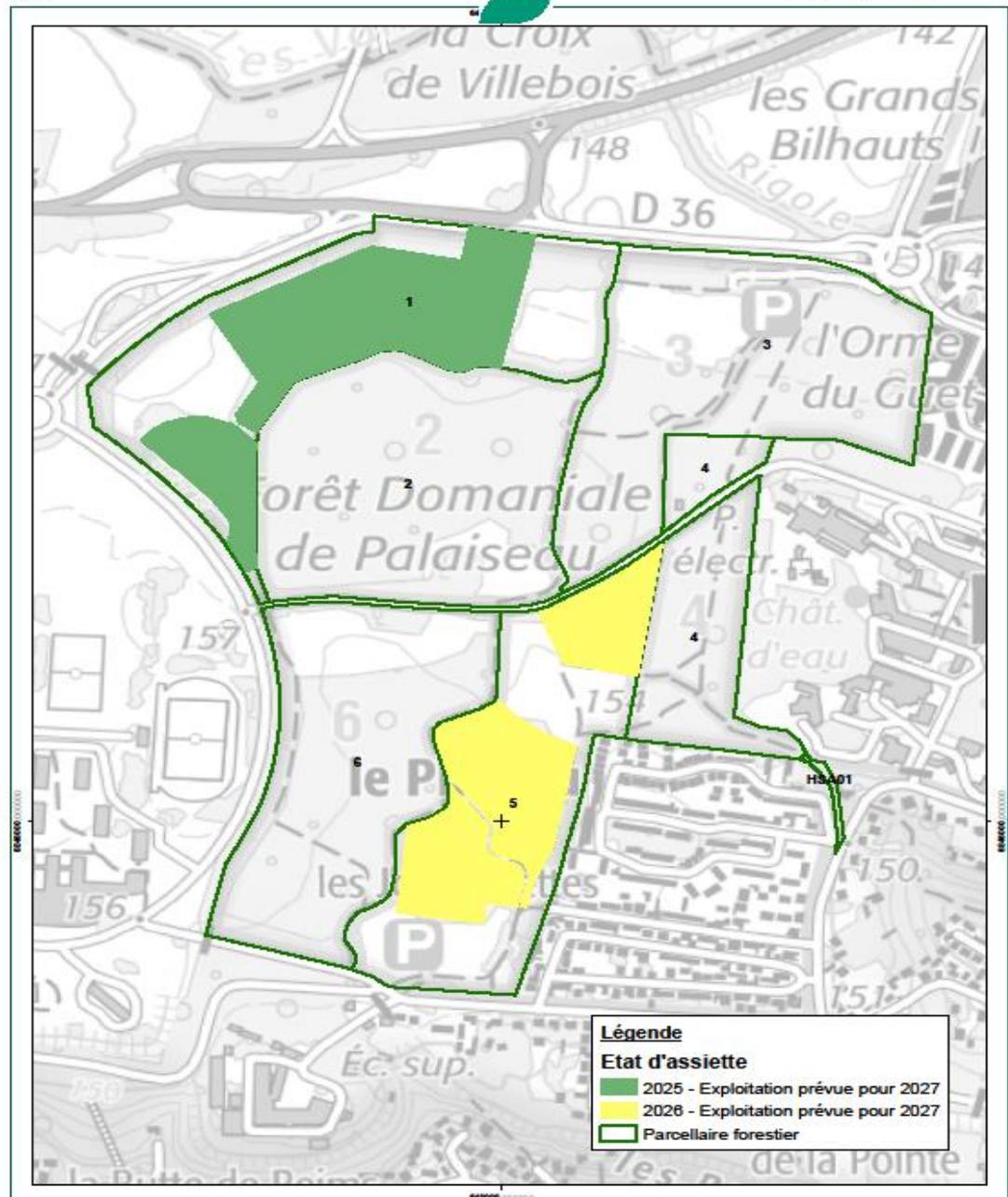
(les arbres sont marqués pour être exploités)

**Au cours de la saison de martelage 2024-2025, les parcelles suivantes ont été désignées au titre de l'état d'assiette 2025 :**

- Parcelle 1.a : 2ème éclaircie sur 3,35 ha dans un but d'amélioration des peuplements ;
- Parcelle 1.b : 2ème éclaircie sur 2,98 ha dans un but d'amélioration des peuplements.



# Etat d'assiette 2025-2026





# L'accueil du public



# Convention tripartite en faveur d'un meilleur accueil

Une convention tripartite a été signée le 25 octobre 2023 entre :

- ONF
- Communauté d'agglomération PARIS-SACLAY
- Commune de Palaiseau

## ENGAGEMENTS DE L'ONF :

- Entretien de la forêt domaniale de Palaiseau pour sa fonction sociale et d'accueil du public
- Présentation des actions de prévention contre les incendies
- Accompagnement à la sensibilisation des palaisiens
- Caractérisation du rôle de puits de carbone
- Création d'un comité de pilotage
- Création d'un comité de forêt
- Dépenses annuelles de **40 480 euros**

## Répartition financière :

Financier	%	Montant
ONF	40%	16 192 €
Département 91	12%	5 000 €
Agglomération Paris-Saclay	24%	9 644 €
Ville de Palaiseau	24%	9 644 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>40 480 €</b>



# L'accueil du public en Ile-de-France

## Les forêts d'Ile-de-France très fréquentées par le public



### Une gestion dédiée pour un meilleur accueil en forêt

L'accueil du public est une des 3 fonctions de la forêt avec la production de bois et la préservation de la biodiversité.

L'accueil du public comprend :

- **des opérations d'investissement** : aménagements : aires de stationnement, aires d'accueil, sentiers, mobiliers bois, agrès sportif, signalétique...
- **Des opérations d'entretien** : propreté, sécurité, fauchage, entretien des mobiliers, des infrastructures

Très fréquentées, les forêts domaniales de l'Île-de-France peuvent être dotées de schémas d'accueil permettant de mettre en place des aménagements en adéquation avec les besoins des usagers tout en préservant les zones fragiles de la forêt.



*Palaiseau 2024*

*REALISÉ DE*

*44 600 €*

# Bilan des actions menées – 2023 et 2024 – convention



Gestion des  
déchets



Sécurisation



Mobiliers



Entretien des  
chemins et  
aires d'accueil

# Bilan 2023 et 2024

(en coûts complets comprenant le pilotage et la maîtrise d'oeuvre)

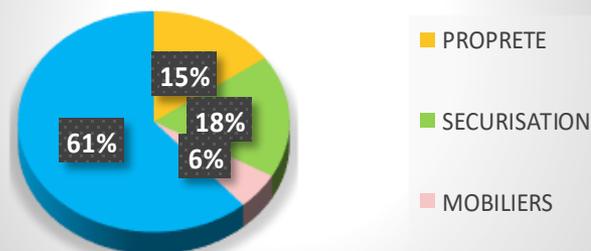
POSTES	2023 Dépenses En € HT	2024 Dépenses En € HT
PROPRETE	7 717,5	6 804,00
SECURISATION	8 121,88	8 006,25
MOBILIERS	0	2 412,50
ENTRETIEN AIRES ACCUEIL ET LINEAIRES	0	27 396,41
<b>TOTAL en euros</b>	<b>15 839,38</b>	<b>44 619,16</b>

Les travaux en 2023 n'ont pas pu être réalisés à hauteur des chiffres prévus dans la convention, du fait de la signature tardive fin 2023.

## 2023 - forêt de Palaiseau - répartition des postes



## 2024 - forêt de Palaiseau - répartition des postes



# L'accueil en forêt : fonctionnement

Dépenses de 44 600 € en  
2024



# Accueil en forêt : la gestion des déchets

Dépenses de 6 800 € en 2024



## La gestion des déchets

- **La propreté des forêts**

Elle comprend :

- L'enlèvement des déchets verts et déchets « classiques » (canettes, papiers, restes de pique-niques...) prévu selon les tournées de ramassage régulières, ciblées sur les zones d'accueil où se concentre ce type de déchets.
- Le retrait de dépôts sauvages, gravats, amiante, dépôts de toutes sortes.

Le ramassage est réalisé soit par les équipes de l'ONF soit par le biais de la sous-traitance lorsque les dépôts nécessitent un matériel particulier ou que les dépôts sont dangereux (amiante).

A noter que des équipements de lutte contre les dépôts sauvages (enrochements, barrières ...) sont régulièrement mis en place afin de stopper les dépôts sauvages.

Ils consistent à bloquer les zones les plus exposées aux dépôts (parkings, linéaire de route, zones d'accueil...).

# La gestion des déchets

## Fonctionnement

- Des tournées environ 2 fois par mois et des enlèvements ponctuels



# Accueil en forêt : mobilier

Budget de 2 400 € en 2024

Cette action correspond à la mise en place de nouveaux mobiliers et à leur entretien : réparation, peinture, lasurage ...

En 2025 : 10 bancs 4 places à poser



## Accueil en forêt : La sécurisation

Budget de 8 000 € en 2024

Elle correspond à l'abattage d'arbres dangereux et l'élagage des branches mortes en bordure de routes et chemins et sur les principales zones d'accueil.



# Accueil en forêt : L'entretien des allées et aires d'accueil

Budget de 27 400 € en  
2024

Ce poste comprend le fauchage à l'épaveuse des fossés et talus, la tonte parfois le balayage et soufflage.



Accueil en forêt :  
L'entretien des allées  
et aires d'accueil

Fauchage prairie



# Les intervenants



Service  
Environnement et  
Accueil du Public  
  
Techniciens des  
Unités Territoriales



L'atelier bois ONF de  
Normandie



L'Unité de  
Production de  
l'ONF pour les  
travaux de végétation



L'Unité de  
Production de l'ONF  
avec une équipe de pose  
des équipements



Entreprises  
externes  
ponctuellement



# La biodiversité



# Travaux d'environnement

L'ONF est un acteur important de la préservation de la biodiversité des milieux naturels



## Les forêts abritent près de 80% de la biodiversité terrestre !

Les 5 grands axes de la politique de l'ONF en faveur de la biodiversité :

- 1) Mettre en place des trames de vieux bois
- 2) Préserver les éléments remarquables liés à la biodiversité
- 3) Préserver le mélange et la diversité des espèces arborées
- 4) Favoriser la diversité des habitats associés à la forêt
- 5) Réguler les interactions entre les essences forestières et les autres communautés

### LA BIODIVERSITÉ DANS LES FORÊTS D'ÎLE-DE-FRANCE EN CHIFFRES



**1 500**  
espèces végétales



**60**  
espèces de mammifères terrestres



**170**  
espèces d'oiseaux nicheurs



**55 %**  
des forêts d'Île-de-France insérées dans le réseau NATURA 2000



**3900 ha**  
de réserves biologiques intégrales ou dirigées

### 6 RÉSEAUX NATURALISTES DÉDIÉS



Avifaune



Entomologie



Habitats-flore



Herpétofaune



Mammifères



Mycologie

**230**  
FORESTIERS  
NATURALISTES



DES PARTENARIATS avec les associations, organismes et acteurs de la conservation de la nature



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bois mort héberge plus de  
**25%** DE LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

# Travaux d'environnement



## Existence en forêt de Palaiseau d'un réseau de mares



# Travaux d'environnement

## Existence en forêt de Palaiseau d'un réseau de mares



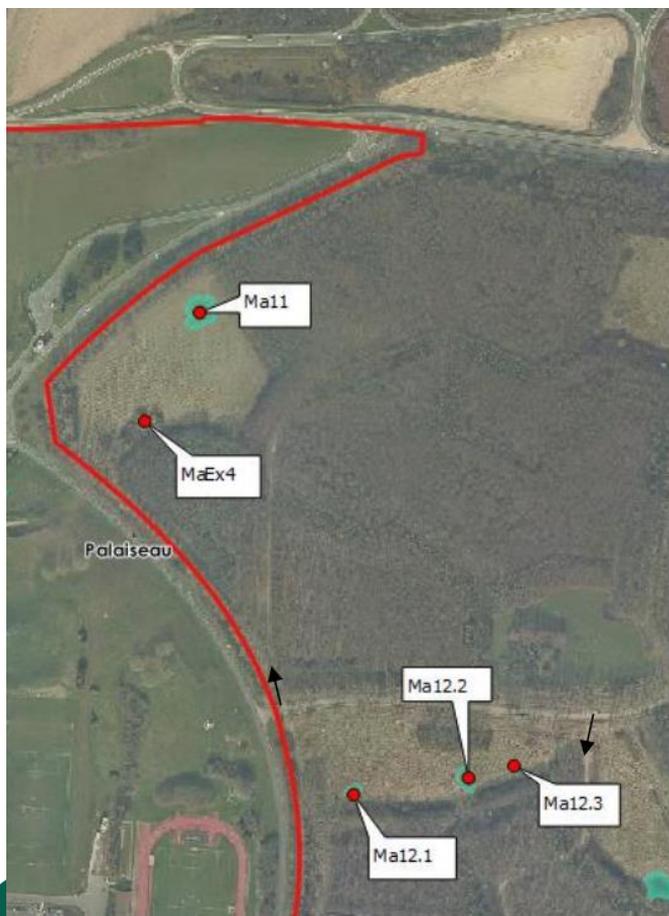
- **4 mares prairiales** ont été créées dans la forêt de Palaiseau et 3 mares ont été restaurées : surface de 127 à 927 m<sup>2</sup>.
- L'objectif de ces mares est d'accueillir **des populations d'amphibiens impactées par le projet de ZAC**. Compensation environnementale.
- Ces mares font parties d'un réseau de zones humides favorables aux amphibiens et à d'autres groupes faunistiques et floristiques typiques des zones humides tels que les odonates (libellules, demoiselles) qui utilisent ces milieux pour leur cycle biologique.
- **Un plan de gestion des mares a été rédigé par un bureau d'étude mandaté par l'EPA Paris-Saclay.**
- Les travaux de restauration / création des mares ont eu lieu en **novembre-décembre 2015 ; travaux d'entretien en 2020 et 2021.**
- Inventaires réalisés sur les amphibiens et odonates.



## Travaux d'environnement



### Existence en forêt de Palaiseau d'un réseau de mares



### Type de travaux :

- **Fauche tardive ou très tardive des berges** permet à la flore et à la faune de réaliser son cycle biologique annuel
- Une exportation des produits de fauche favorise la diversification et limite l'eutrophisation

**Objectif :** maintenir un habitat ouvert favorable à la présence d'espèces faunistiques patrimoniales



**Office National des Forêts**

Merci pour votre attention.